



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la
cohésion sociale



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier

Siège social : maison des sports - 4 rue de Réfembre
03000 MOULINS

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : cd03@petanque.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 19 FEVRIER 2022

Présents : Jean MASSINI, Hélène BERTIN, André BOUTOT, Guy-Noël CHEVALLIER, Jonathan CLEMENT, Ghislaine DAAS, Roger DREURE, Roland FRADIN, Elisabeth GOUGAT, Joëlle GUILLAUMIN, Didier LEVIEUX, Jean-Pierre LUBIERE, Arnaud MAISONNEUVE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Sébastien PINEAU, Annie WEGRZYN.

ORDRE DU JOUR :

- Accueil séminaire
- Présentation des Statuts et Règlement Intérieur ;
- Présentation des Commissions par les responsables ;
- Délégations ;
- Challenge régional des arbitres de l'AURA ;
- Congrès.

I – ACCUEIL SEMINAIRE :

Introduction : M. MASSINI, Président du Comité Directeur, rappelle que le Comité a un fonctionnement associatif, basé sur la loi 1901, grâce à des membres dévoués, anciens et nouveaux et qui ont des « obligations de réserve ».

M. MASSINI retrace l'historique du Comité Départemental de l'Allier qui a été créé le 13 avril 1966 avec un siège social au « Café de l'Etoile de Vichy » puis déplacé plusieurs fois avant d'être situé à la Maison des Sports de Moulins le 23 janvier 2013.

II- PRESENTATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR :

LES STATUTS :

M. MASSINI rappelle que des statuts types sont exigés par la Fédération, il en est de même en principe pour chaque club. Il y a 4 Commissions permanentes : la Commission électorale, la Commission des arbitres, la Commission de discipline et la Commission médicale. Les autres Commissions sont dérivées du Règlement Intérieur : Commission Administrative (Textes Officiels, Manuel du Pétanqueur, Finances et budget, Elections, Presse

et Internet), Commission Sportive (championnats, jeunes, féminines, arbitrage), Commission de Discipline.

Il rappelle également que l'ordre du jour présenté à l'Assemblée Générale Départementale, ou Congrès, doit comporter obligatoirement : Un Rapport moral de la, ou du Secrétaire Général, un Rapport Financier de la, ou du Trésorier Général, un Rapport des vérificateurs aux comptes, les Prévisions budgétaires, une Election (s'il y a lieu) du Comité Directeur à venir, l'Approbation des Délégués appelés à représenter le Comité au Congrès National, des Questions diverses d'intérêt général. Dans ces dernières, seules sont valables les résolutions prises sur les points inscrits à l'Ordre du Jour avant l'Assemblée Générale.

Par ailleurs le Comité Directeur doit être composé d'un bureau : Président, Vice-président, Secrétaire Général, Secrétaire Adjoint, Trésorier Général, Trésorier Adjoint.

En cas de un, ou plusieurs membres manquants au Comité Directeur, un vote est soumis à l'Assemblée Générale Départementale. Auparavant un appel à candidature sera adressé par courrier à tous les clubs.

LE REGLEMENT INTERIEUR :

Arnaud MAISONNEUVE donne lecture du règlement intérieur. Les textes des différentes Commissions sont examinés un à un. Quelques points de ce règlement intérieur sont modifiés et proposés à l'ensemble des membres du Comité, notamment les compositions de bureau des secteurs, leur cahier des charges et plus particulièrement leur trésorerie. Une proposition d'uniformisation des comptabilités annexes de chaque secteur est soumise aux votes et adoptée à la majorité des voix, 14 pour et 3 abstentions.

Les modifications dudit règlement intérieur seront soumises aux votes lors de l'Assemblée Générale Départementale de novembre prochain.

Il est également proposé de modifier le calcul des qualifiés aux Championnats de France au prorata du nombre de joueurs inscrits par secteur.

III - LES COMMISSIONS :

Commission d'arbitrage :

Jonathan CLEMENT explique que les membres de la Commission de Discipline ne peuvent pas siéger à la Sous-Commission de Discipline Spécifique Arbitrage. Il faudra donc trouver d'autres candidats.

Une formation par le Tronc commun a eu lieu au mois de janvier, 5 candidats étaient inscrits pour l'examen d'arbitrage, 2 ne se sont pas présentés car ils n'auraient pas reçu leur convocation, 2 ont été reçus et un était en recyclage. Ils auront en principe leur formation pour validation au mois de juin.

Par ailleurs le règlement arbitral est rediscuté, notamment au sujet des tenues vestimentaires, des chaussures et du comportement des joueurs que ce soit en Championnat ou en Concours Départemental.

Le tableau des délégations des arbitres n'étant pas encore complet il sera remis à l'ODJ pour la prochaine réunion du Comité Directeur.

Commission de Discipline :

Une réunion a eu lieu le 5 février 2022, Didier LEVIEUX a accueilli les nouveaux membres de la Commission. Il a rappelé les points importants du règlement à respecter et plus particulièrement au niveau des rapports d'incidents qui doivent être correctement remplis par l'arbitre après avis du jury afin de pouvoir réunir la Commission de Discipline en bonne et due forme. En fonction du lieu de l'incident à juger, les membres de la Commission du même secteur ne peuvent siéger d'où l'importance d'avoir plusieurs représentants par secteur. A cet effet il fait remarquer que celui de Moulins n'est pas représenté et qu'il faut trouver des candidats.

Commission manuel du Pétanqueur :

Hélène BERTIN présente le nouveau manuel du pétanqueur qui a représenté un gros travail. Il est décidé de le mettre dès à présent sur le site du CD03. Les manuels « papier » sont imprimés et seront distribués aux clubs lors des réunions de secteur le vendredi 4 mars. Malgré plusieurs re-lectures il existe encore quelques erreurs. Des rectifications seront demandées à l'imprimeur afin de faire certaines corrections au moins sur le site.

Commission Féminine :

La Commission Féminine s'est réunie le 21 janvier, deux concours sont programmés : à l'initiative de la « Pétanque Bressoloise » « Octobre rose » est à l'étude pour le Samedi 8 octobre au BCF réunissant uniquement des triplètes féminines. Par ailleurs un triplète mixte, 2 femmes et un homme, est également envisagé le 3 décembre 2022. Les arbitres officieront à titre gracieux pour ces 2 manifestations.

Par ailleurs Elisabeth GOUGAT précise qu'elle a vu avec SPORT COMM pour le nouveau vestiaire.

Commission Formation :

Une formation pour le logiciel Gestion Concours à l'attention des membres du Comité aura lieu le Samedi 12 mars au siège du CD03.

Commission Finances et Budget :

Joëlle GUILLAUMIN rappelle que les clubs ne doivent rien régler à l'avance mais doivent attendre la fiche financière qui leur sera adressée, aussi bien pour les licences, que pour toute inscription, que ce soit en championnats départementaux ou championnats par équipe.

Lorsqu'il y a 2 arbitres sur un championnat, les frais du 1^{er} sont pris en charge par le club organisateur et le second par le CD03. Pour 2 championnats le même jour sur le même site, nécessité de 3 arbitres, le club organisateur en a 2 à sa charge, le CDA prenant celui qui habite le plus loin.

Commission Championnats :

Pour information, à la date du 19 février, 29 équipes sont inscrites en coupe de France, 42 en coupe du Comité Open, 11 en féminines et 16 en Vétérans

144 équipes sont inscrites en championnat des clubs vétérans. Arnaud MAISONNEUVE et Xavier NYFFENENGER expliquent que les inscriptions aux différents championnats ont donné beaucoup de travail. Certains clubs s'inscrivent tardivement et la composition des poules n'est pas facile à mettre en place.

Les formulaires d'inscription pour les éliminatoires et championnats sont sur le portail du CD03.

Commission Presse et Internet :

Sébastien PINEAU fait part des informations qu'il a reçues concernant le nombre d'équipes qualifiées pour les championnats régionaux.

Il suggère d'acheter un Roll-up pour les Championnats Départementaux que l'on pourra déplacer à chaque compétition.

Six exemplaires de la revue « Planète Boules » sont distribués une fois par trimestre dont 2 au siège du CDA. Il serait judicieux d'en faire passer un par Secteur afin que chacun puisse le consulter.

Les affiches signées par le responsable du secteur pour les concours sont envoyées au « Coin du Pétanqueur » du journal La Montagne.

IV – DELEGATIONS :

Les modalités des délégations aux Championnat de FRANCE sont rediscutées avec notamment la prise en charge des joueurs, les déplacements, les hébergements, les repas... Un tableau provisoire des délégués à chaque championnat est élaboré. Le tableau final sera mis prochainement sur le site.

V – CHALLENGE REGIONAL DES ARBITRES DE L'AURA :

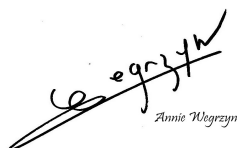
Jean MASSINI explique que le challenge régional des arbitres a eu lieu pour la 1^{ère} fois à CLUSES le 5 février 2022 après un temps d'informations et de discussion avec M. GRIGNON. Une suggestion lui a été faite d'organiser le prochain challenge dans l'Allier, le projet est à l'étude.

VI – CONGRES :

Le Congrès Départemental aura lieu le Samedi 19 novembre 2022 à SAINT-GERAND-LE PUY.

La séance est levée à 19H.

La Secrétaire du Comité
Annie WEGRZYN



Annie Wegrzyn

Jean MASSINI, Président
du Comité Départemental de l'Allier.

